



Bruxelles, le 13 avril 2016

## KBC et KBC Ancora retracent 80 ans d'histoire boursière commune

Il y a 65 ans, l'action Kredietbank faisait son entrée à la Bourse de Bruxelles. À partir de la fusion de 1998, l'action apparaît sous le nom de KBC. Depuis la fondation d'Almancora en 2001 par Cera, actionnaire de KBC, cette action est également cotée sur Euronext (d'abord sous le nom d'Almancora, puis de KBC Ancora). KBC et KBC Ancora comptent aujourd'hui à leur palmarès 80 années d'histoire boursière commune. Au cours de cette période, les deux institutions ont participé activement au développement de l'économie et de la société belges. Aujourd'hui, Johan Thijs, CEO de KBC Groupe, et Franky Depickere, administrateur délégué de KBC Ancora, ont eu l'honneur de sonner l'ouverture d'Euronext Brussels.

**Johan Thijs** : *“Au cours des 18 dernières années, KBC est devenu un acteur de marché de référence, qui est suivi activement par les investisseurs particuliers et institutionnels du monde entier. Son modèle unique de bancassurance intégré lui a permis d'enregistrer une croissance durable et de traverser les turbulences des marchés. Grâce au soutien de notre noyau d'actionnaires stables, nous pouvons œuvrer en toute confiance au développement de notre stratégie à long terme, et ce dans l'intérêt de nos clients, de notre personnel, de nos actionnaires et des autres stakeholders.”*

**Franky Depickere** : *“Grâce à Cera et à ses autres actionnaires de référence, KBC Ancora garantit à KBC Groupe un actionariat stable et local, qui forme la base d'un futur développement sain et de la création de valeur durable pour l'actionnaire sur le long terme.”*

Depuis 1951, KBC a connu un développement sans précédent. Trois entreprises à ancrage local - Kredietbank, CERA Bank et ABB Assurances - ont fait de KBC l'une des institutions financières les plus rentables et les mieux capitalisées en Europe. La capitalisation boursière de KBC Groupe dépasse actuellement 19 milliards d'euros, contre 6 millions d'euros pour la Kredietbank en 1951. En 1951, ces trois entreprises occupaient un peu plus de 4000 personnes. Actuellement, le groupe KBC compte plus de 38 000 collaborateurs de par le monde, dont 44% en Belgique et 52% en Europe centrale. Au cours des 65 dernières années, les volumes d'épargne et de crédits, de même que les encaissements de primes, ont connu une croissance exponentielle, preuve que KBC a toujours pris à cœur son rôle de moteur de l'économie et de la société dans laquelle il évolue. Vous pourrez en lire plus dans le [Rapport à la société](#) de KBC.

## **Note à l'attention de la rédaction :**

### **1. Les racines de KBC**

#### Kredietbank

Les origines de la Kredietbank remontent au 17 juillet 1889 lorsque la Volksbank van Leuven fut constituée à Leuven. Après la première guerre mondiale, la Volksbank prit la forme d'une société anonyme (SA) et entama une période d'expansion en Flandre. Elle créa partout des filiales (telles que la Bank voor Handel en Nijverheid à Courtrai et l'Algemeene Bankvereniging d'Anvers) et elle aida à en fonder d'autres. A la fin des années 1920, alors que la crise commençait à se dessiner en Europe, et alors que d'innombrables banques (de moindre dimension) connaissaient leurs premières difficultés, une période de fusions commença pour finalement culminer avec la fondation de la Kredietbank voor Handel en Nijverheid le 9 février 1935.

La Kredietbank a évolué depuis lors d'une banque modeste à l'une des plus grosses institutions financières du pays. Elle était également active en Wallonie depuis 1958, par l'intermédiaire de sa filiale, le Crédit Général SA de Banque. Entre 1935 et 1990, le personnel est passé d'à peine 1.000 collaborateurs à environ 10.000 personnes alors que le nombre d'agences croissait de 236 à 763.

#### Banque CERA

Afin de répondre à la demande de crédits agricoles payables, l'on commença en 1892 à travailler à la construction d'un système spécifique d'épargne et de crédit sur une base coopérative, inspiré de l'exemple de la "Spar- und Darlehnskassen" allemande de F.W. Raiffeisen. Trois ans plus tard, 24 Caisses Raiffeisen étaient déjà en activité. La Middenkredietkas, fondée en 1895, faisait fonction de caisse centrale pour le emploi de fonds d'épargne qui n'avaient pas été affectés par les gildes locales à l'octroi d'un crédit.

Jusqu'au début des années 1970, les Caisses Raiffeisen/Caisses Rurales, au nombre d'environ 800, comptaient au total plus de 400 000 sociétaires. Avec la modification de la loi sur les sociétés au début des années 1970, on entreprit dès 1973 de réduire les sociétés tout en maintenant cependant le nombre de points de vente commerciaux. En 1996, l'on comptait encore 218 sociétés et 939 agences pour l'ensemble de la Belgique.

En 1985, les pouvoirs publics promulguèrent une série de lois qui menèrent en 1986 à une révision totale des statuts et au changement du nom en CERA. Cette entité regroupait les agences CERA et CERA Siège central, qui revêtaient tous une forme coopérative.

#### ABB Assurances

En 1905, le Boerenbond Belge décida de créer lui-même des sociétés d'assurance sur une base coopérative. En 1922, toutes les activités d'assurance du Boerenbond furent regroupées au sein d'une société anonyme. Cette société prit le nom de Assurantie van de Belgische Boerenbond (ABB) en 1941.

ABB se développa donc d'une société discrète en une entreprise solide au top du secteur belge de l'assurance. Elle disposait d'un réseau de plus de 1000 agents exclusifs, à côté d'environ 1500 membres du personnel répartis dans les services centraux.

### **2. La première fusion : l'apparition de KBC**

A partir des années 90, la tendance à une plus grande consolidation dans le monde bancaire se fit sentir en Belgique également. Sous la pression de règles européennes et d'un monde financier international en évolution rapide, avec toujours plus de (méga)fusions, les banques et compagnies d'assurances commencèrent ici également à envisager d'éventuels accords de coopération. La Kredietbank, la Banque CERA et ABB Assurances tâchèrent le terrain afin de voir ce qui était possible.

A partir de 1997 débutèrent des discussions, au cours desquelles on évoqua surtout le souci de parvenir à un équilibre entre trois partenaires de valeur égale. Il fallait également trouver une solution pour la fusion entre une société anonyme et une société coopérative. Cette solution consista pour CERA à fusionner par vagues successives toutes les sociétés encore existantes en une seule société. Les activités bancaires de CERA furent

alors déplacées de cette société et regroupées au sein du nouveau groupe KBC. La partie coopérative a poursuivi ses objectifs socio-économiques en tant que Cera Holding.

Le 3 juin 1998, la fusion devint juridiquement un fait ; KBC Bancassurance Holding SA était née.

### **3. Nouvelle fusion de KBC Bancassurance Holding SA en KBC Groupe**

Entre temps, la nécessité non seulement d'être attentif au propre marché intérieur, mais aussi de regarder au-delà des frontières pour la croissance ultérieure était clairement établie. Tant la Kredietbank qu'ABB Assurances firent au cours des années '90 leurs premiers pas sur le marché bancaire et des assurances d'Europe centrale. Après l'apparition de KBC, on examina également de près la présence en Europe centrale. KBC entreprit de faire de l'Europe centrale son deuxième marché intérieur. A partir de 2001, l'Europe centrale commença progressivement à contribuer au bénéfice de KBC.

Pour simplifier la structure du groupe, parvenir à une plus grande visibilité et augmenter le 'free float' et par conséquent la liquidité de l'action, KBC Bancassurance Holding SA a repris son principal actionnaire Almanij le 2 mars 2005, créant ainsi le nouveau KBC Groupe SA. Les principaux actionnaires du groupe se sont engagés à veiller à la stabilité nécessaire à la réalisation de la stratégie de KBC Groupe. Depuis lors, KBC Groupe SA fait partie des principaux groupes financiers en Europe et constitue l'une des plus importantes entreprises de Belgique.

### **4. KBC Ancora cotée en Bourse depuis le 4 avril 2001**

KBC Ancora SCA a été constituée le 18 décembre 1998 sous la dénomination Cera Ancora SA. Le capital de cette société était constitué par l'apport par Cera de 35.950.000 actions Almanij. Cera Ancora était donc une filiale à quasiment 100% de Cera.

En 2001 furent jetées les bases d'une nouvelle structure, avec la conversion de Cera Ancora SA en Almancora SCA et l'augmentation de la participation dans Almanij jusqu'à 55.929.510 actions, principalement par un apport supplémentaire de Cera. Cette restructuration permettait à Cera de verser des actions Almancora aux sociétaires démissionnant avec leurs parts D, sans compromettre la stabilité de l'actionnariat d'Almanij/KBC.

Dans ce contexte, il a été décidé d'introduire Almancora en Bourse le 4 avril 2001, dans le segment "double fixing".

En 2007, le nom Almancora a été modifié en KBC Ancora. Depuis lors, l'action KBC Ancora est cotée au segment continu de Euronext Brussels.

Actuellement, KBC Ancora détient 77.516.380 actions KBC Groupe en portefeuille. Sa participation représente 18,5% de KBC Groupe. De son côté, Cera détient une participation de 55,4% dans KBC Ancora et de 2,7% dans KBC Groupe (chiffres au 31.12.2015). Cera, KBC Ancora et les autres actionnaires de référence contribuent ainsi à la stabilité et au développement de KBC.

Plus d'infos sur <https://www.kbc.com/fr/historique-de-la-societe> et [www.kbcancora.be](http://www.kbcancora.be)

### **Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :**

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Corporate / Porte-parole de KBC Groupe.  
Tél. : +32 2 429 85 45 - E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Hilde Talloen, Porte-parole de Cera  
Tél.: + 32 16 27 96 79 GSM +32 494 85 59 59 – E-mail: [hilde.talloen@cera.be](mailto:hilde.talloen@cera.be)